

Sujet : [INTERNET] Enquête concernant le site de GENOUILLAC.

De : Serge CORBIAT <s.corbiat@locatoumat.com>

Date : 16/06/2020 08:46

Pour : "pref-ep-genouillac-cdmr@charente.gouv.fr" <pref-ep-genouillac-cdmr@charente.gouv.fr>

Bonjour,

Je viens par ce courriel vous informer de l'importance de la carrière de « GENOUILLAC » pour mon entreprise.

En effet mon activité de transport gravite autour de cette exploitation depuis maintenant 33 ans. Les différentes phases d'extraction et niveaux de rendements ont eu un impact non négligeable sur une activité compliquée lors de ces années de fonctionnement. Néanmoins, cette carrière et les différentes personnes en responsabilités successives, nous ont permis de faire vivre une vraie structure de transport, avec l'ensemble de son personnel de proximité. De nombreux conducteurs ont ainsi pu travailler en local et vivre de leurs engagements professionnels en Charente. Le tissu économique local est sans doute un peu mobile, mais le gisement de produits de haute qualité lui est fixe. Quiz de l'ensemble du personnel sédentaire et d'une capacité en sous-sol de matériaux non exploités... Quant à mon Entreprise, elle n'a cessé d'accompagner les besoins de nos nombreux clients fidèles aux qualités des granulats de ce site de production.

Le blocage d'extension de ce site aurait pour mon Entreprise des conséquences immédiates et irréversibles, sur l'employabilité de mes conducteurs, pour lesquels, la carrière de Genouillac est le quotidien. Je peux par mon antériorité, vous affirmer les écoutes et améliorations qui ont été produites durant ces années de complicité avec l'ensemble des dirigeants de ce site, et les améliorations successives sont là pour corroborer cette situation.

Je reste persuadé que la décision à venir sera bienveillante et constructive, pour notre territoire de « Grande Aquitaine »

Cordialement

Transport CORBIAT FRERES
35 Route de Mazerolles
16220 Saint-Sornin